

Dr. Martina Burdeska, Präsidentin

Rainallee 31
4125 Riehen

En octobre 2020

Rapport d'automne 2020

Mesdames, Messieurs

Nous espérons que vous recevrez ce rapport en étant en bonne santé. Corona nous préoccupe toujours, aussi bien à Loèche-les-Bains qu'à Albinen. Le temps magnifique en été a amené de nombreux hôtes dans les destinations. De temps en temps il fallait même attendre au départ des remontées et bains.

Notre comité a décidé de renoncer aux stamm cet été à Loèche-les-Bains et Albinen. L'interdiction de se réunir, d'organiser un buffet et les mesures Corona nous ont semblé peu indiqué pour organiser une rencontre. Espérons que cela sera de nouveau possible l'année prochaine. Pour les mêmes raisons, nous avons renoncé à l'assemblée générale extraordinaire. Nous traiterons les sujets en décembre.

L'objectif de ce rapport est, comme toujours, de vous informer de nos activités.

Caisse/finances

La crise Corona a exigé de Diego de Bernardi, notre trésorier, de grands efforts professionnels et il ne lui a plus été possible de faire face à toutes les tâches.

Grâce à un de nos membres, il nous a été possible de trouver une personne, Annelise Berthouzo, pour aider Diego et finalement reprendre la gestion de la caisse.

Annelise reprendra aussi la gestion de la liste d'adresses de Laurent Trivelli qui se dégagera du secrétariat à la fin de l'année.

Annelise participe actuellement aux séances du comité et nous la proposerons comme nouveau membre du comité à la prochaine assemblée de l'association.

Merci beaucoup à tous d'avoir consacré autant d'heures de travail à notre association.

Loèche-les-Bains/taxe touristique

Au début de l'année, l'association et deux de ses membres ont déposé un recours contre le nouveau/ancien règlement des taxes de séjour auprès du Tribunal fédéral.

Le point principal évoqué est qu'il est arbitraire de taxer les appartements loués et ceux occupés par leurs propriétaires de la même manière en ce qui concerne le nombre de nuitées. Les statistiques de la commune montrent clairement que le nombre de nuitées des appartements loués est plus de deux fois supérieur à celui des appartements non loués et utilisés par leurs propriétaires.

A deux reprises, la commune a défendu le point de vue contraire, ce qui ne nous a pas vraiment surpris. Nous aurions toujours préféré une médiation à une procédure juridique. Ici aussi, la commune était d'un avis contraire afin de refuser une discussion.

Maintenant, il appartient au Tribunal fédéral de trancher.

Albinen

Les recours déposés en août 2019 contre le montant élevé des forfaits des taxes touristiques de la commune d'Albinen sont restées dans les tiroirs du Conseil d'Etat pendant 7 mois et ont dû être renouvelés pour des raisons formelles. Entre-temps a été créé une commission composée de membres représentant la commune, les loueurs et propriétaires de résidences secondaires pour essayer de trouver un compromis acceptable pour tous. Cette commission s'est réunie 3 fois. Aucune information n'a filtré concernant les discussions. Actuellement, il n'y en a plus à cause de la situation Corona.

La commune peut être flexible et l'a prouvé dans l'année Corona par un abaissement unique de 10% du forfait de la taxe touristique en 2020!

Pourtant, cette procédure double a creusé un important trou dans la caisse de notre association, de manière à ce que Albinen lancera dans les semaines prochaines un projet de crowdfunding pour financer les procédures à venir. Si vous souhaitez soutenir cette action, nous vous en remercions d'avance. Vous pourrez nous faire parvenir un montant sur notre compte:

IBAN: CH 08 0900 0000 1528 4590 9 (destinataire : Ass. des propriétaires de résidences secondaires à Loèche-le-Bains et Albinen, 4125 Riehen. Référence: Albinen)
Merci beaucoup!

AG 2020

Nous planifions toujours de tenir notre assemblée générale le 28 décembre 2020 à 17h à Loèche-le-Bains et pourrons cette fois-ci nous réunir dans la salle de théâtre du centre communal.

Cela dit, nous devrions aussi observer les contraintes Corona suivantes:

Obligation de porter le masque pour tous les participants, désinfection des mains, établissement de listes d'adresses des présents et écartement des sièges, ce qui signifie que le nombre de participants est limité à 60 personnes. Actuellement, nous examinons des alternatives, mais devrons probablement limiter la participation à 1 personne par appartement. Il ne sera pas possible, non plus, d'organiser un apéro à l'intérieur, mais nous espérons trouver également une solution à ce problème. Ceci évidemment sous condition que des assemblées soient autorisées.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation et vous remercions de votre compréhension.

Autres informations

Actions pour propriétaires de résidences secondaires (fin d'été/automne 2020)

Le Valais ayant fait beaucoup de publicité avec des bons de CHF 100.-- pour des hôtes, de nombreux propriétaires de résidences secondaires se sont demandés s'ils allaient également être pris en compte.

Ci-joint un extrait de la lettre du chef de service du canton concernant cette action:

Chaque propriétaire de résidence secondaire valaisan soumis à la taxe touristique de séjour recevra vers la fin de l'automne 2020 un bon de CHF 90.-- pour l'achat de huit produits valaisans typiques (vin, fromage, produits AOP/IGP) qu'il peut directement faire valoir auprès des producteurs participants. Cette action est actuellement en préparation. L'Etat du Valais prendra au moment venu contact avec les communes valaisannes et les organisations touristiques pour définir l'exacte mise en ation de cette mesure. Nous espérons obtenir le soutien des communes et organisations touristiques, soutien dont nous avons besoin. L'envoi des bons devrait se faire en automne. Ils seraient valables jusqu'au 31 mars 2021.

A ce jour, Loèche-les-Bains n'a pas reçu d'autres instructions.

Procédure d'inscription pour les hôtes et LBC+

Si vous avez des hôtes et établissez une Carte LBC+, vous avez dû remarquer que l'inscription online sur la page internet de l'Office du tourisme a été bloquée.

Comme ce lien a été piraté, il a été supprimé. Si vous souhaitez dorénavant établir de telles cartes, vous pouvez demander un accès online personnalisé directement et inscrire vos hôtes de cette manière.

(Le fait que ce piratage pouvait avoir lieu signifie certainement que des séjours fictifs ont été inscrits qui ont influencé les statistiques de la commune. Cette statistique sert de base de calcul à la commune pour déterminer le nombre de nuitées et fixer la taxe touristique. Dans le cadre de notre procédure en cours, nous avons informé le Tribunal fédéral que toute cette statistique douteuse ne permet en aucun cas de dire qu'elle est fiable.)

Nouvelle présentation de Loèche-les-Bains/Albinen

Loèche-les-Bains planifie une nouvelle présentation y compris un nouveau logo pour la destination. Nous sommes curieux, mais pensons qu'une nouvelle présentation ne suffit pas pour faire bouger les choses.

Encore une fois merci pour votre intérêt, profitez des jours ensoleillés de l'automne et restez en bonne santé.

Au nom du comité

Martina Burdeska

Présidente

Comité de l'association des propriétaires de résidences secondaires à Loèche-les-Bains

MARTINA BURDESKA, Präsidentin, (Riehen)

JEAN-JACQUES ZENGER, Vizepräsident / LBC + Vertreter (Granges-Paccot)

HANNES FLÜHLER, Vizepräsident (Zürich)

URSI FREY (Genève)

OTHMAR SCHLUMPF (Bertschikon)

HUBERT STÖCKLI (Freiburg i.Ue.)

LAURENT TRIVELLI, Secrétariat / Sekretariat (Lausanne)